

28^e séance publique régulière du conseil d'administration

Date et heure

Le 13 mai 2020 – **18 h**

Lieu, adresse et salle

PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE : Composer le 1 438 809 7799
N° du webinaire : 955 4228 9731

Présences :

- Line Ampleman
- Dorice Boudreault
- Antoine Daher
- Hugo Desrosiers
- Alexandre Ferland
- Richard Gascon
- Pierre Gingras
- Madeleine Himbeault Greig
- Claude Jolin, président
- Heather L'Heureux
- Jean-Claude Lecompte
- Annabelle Lefebvre
- Yves Masse, secrétaire et président-directeur général
- Richard Ménard
- Patricia Quirion
- Jean-Pierre Rodrigue, vice-président
- Éric Tessier

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est constaté et la séance est déclarée ouverte à 18 h 25 par le président du conseil d'administration.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CA20200513-01

Sur proposition dûment faite et appuyée, l'ordre du jour est adopté et se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de réponse aux questions du public adressées à l'avance (durée maximale : 30 minutes)
4. Mot du président du conseil d'administration
5. Mot du président-directeur général
6. Approbation des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration
 - 6.1 Procès-verbal de la 27^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 25 mars 2020
7. **Affaires du jour**
8. **Rapports des comités du conseil d'administration**
 - 8.1 **Comité des ressources humaines**
 - 8.1.1 Rapport du président / séance tenue le 2 avril 2020 – Pierre Gingras, président
 - 8.1.2 Rapport annuel 2019-2020 du comité des ressources humaines
 - 8.2 **Comité de vigilance et de la qualité**
 - 8.2.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité de vigilance et de la qualité
 - 8.3 **Comité immobilisation et environnement**

- 8.3.1 Rapport du président / séance tenue le 5 mai 2020 – Jean-Claude Lecompte
- 8.3.2 Rapport annuel 2019-2020 du comité immobilisation et environnement
- 8.3.3 Révision de la politique de gestion des parcs de stationnement du CISSS de la Montérégie-Ouest

8.4 Comité de vérification

- 8.4.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité de vérification

8.5 Comité Ad Hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

- 8.5.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité Ad Hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

8.6 Comité soins et services à la clientèle

- 8.6.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité soins et services à la clientèle

8.7 Comité de révision

- 8.7.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité de révision

9. Affaires nouvelles

10. Documents déposés pour information

- 10.1 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 14 janvier au 27 avril 2020
- 10.2 Reddition de comptes (P38) – Protocole de mise sous garde
- 10.3 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 19 mars au 6 mai 2020

11. Date de la prochaine séance publique régulière : Le lundi 15 juin 2020

12. Clôture de la séance

3. Période de réponse aux questions du public adressées à l'avance (durée maximale : 30 minutes)

Le président souhaite la bienvenue aux personnes du public en ligne et annonce l'ouverture de la période publique de réponse aux questions. Il confirme qu'une question a été adressée à l'avance par monsieur Yves Robert. Celui-ci mentionne s'être rendu à l'Hôpital du Suroît en avril dernier et qu'il a dû utiliser les appareils téléphoniques publics en utilisant sa carte de crédit. Il mentionne être conscient que le conseil d'administration n'a aucun contrôle sur les frais que la Cie WiMacTel facture avec les appareils de Bell, mais que d'une certaine façon, l'organisation laisse cette compagnie facturer plus de \$15 sur sa carte de crédit pour un appel de moins d'une minute. Il précise qu'il n'avait pas le choix de faire deux appels en moins de trois heures pour aviser sa famille et pour que quelqu'un vienne le chercher. Il demande si on ne pourrait pas, en 2020, trouver un système ou un fournisseur moins dispendieux surtout pour les usagers déjà en situation de stress. Celui-ci remercie le conseil d'administration à l'avance.

Le président explique que le CISSS de la Montérégie-Ouest n'a aucun contrat actif avec l'entreprise WiMacTel qui opère les téléphones à l'Hôpital du Suroît et ce, depuis longtemps. De plus, le remplacement et le rehaussement des appareils se font de façon autonome par les entreprises de télécommunications propriétaires. Le président indique que le conseil d'administration est sensible à la question de M. Robert, mais n'est pas en mesure d'y répondre. Toutefois, le CA dirige M. Robert au bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services pour l'assister dans sa démarche et pour vérifier si un affichage des tarifs pourrait être fait pour informer les usagers. Le CA assurera le relais de l'information auprès du bureau du commissaire aux plaintes et à la qualité des services.

Le président déclare la période de questions close à 18 h 28.

4. Mot du président du conseil d'administration

Message du président

Cette période de pandémie de la COVID-19 vécue actuellement va assurément bouleverser notre façon de vivre pour des décennies à venir. On peut déjà entrevoir certaines habitudes qui changeront, que ce soit les poignées de main, accolades, voyages en avion, etc. Après la crise, ce qui devra changer de façon certaine est la situation des personnes en pertes d'autonomie au Québec, ces personnes qui ont contribué à bâtir notre société québécoise d'aujourd'hui. On devra investir dans la sécurité et les soins de nos aînés. En tant qu'administratrices et administrateurs de la Santé ayant à cœur le bien de la population, il sera important, de prioriser entre autres, la représentation des dossiers concernant nos aînés afin de relever ce nouveau défi.

Heureusement, notre CISSS n'a pas eu à vivre le même désastre qu'ailleurs en province soit par chance ou essentiellement grâce à la rigueur et aux compétences des gens que nous gouvernons, toutefois une réflexion globale et à l'échelle provinciale s'impose.

Notre monde est en train de changer donc faisons en sorte que ce soit pour le mieux! Bonne réunion à toutes et tous.

5. Mot du président-directeur général

Le président-directeur général indique qu'en ces temps de pandémie de la COVID-19, l'ordre du jour du conseil d'administration est gardé à l'essentiel.

Feu au bloc opératoire à l'Hôpital du Suroît

En plus du contexte de la COVID-19, un événement a été vécu au CISSS de la Montérégie-Ouest. Il y a eu un incendie au bloc opératoire cet avant-midi à l'Hôpital du Suroît causé par un laveur-décontamineur assez récent qui a surchauffé. Les équipes du bloc opératoire ont dû réorganiser les opérations afin de pouvoir assurer les soins et les services requis à notre clientèle nécessitant une chirurgie urgente. Certaines des activités de chirurgies ont été transférées au 6e étage de l'hôpital (du Suroît) ainsi qu'au bloc opératoire de l'Hôpital Anna-Laberge. Le nettoyage est activé pour assurer une reprise des activités au bloc opératoire de l'Hôpital du Suroît.

Encore une fois, grâce à la mobilisation rapide de tous, l'impact a pu être minimisé afin de poursuivre les services à la population. Nos remerciements et notre appréciation ont été exprimés aux équipes médicales, de sécurité, d'intervention d'incendie ainsi qu'à toutes les personnes concernées par cette situation d'urgence.

COVID-19

Au début de la période de pandémie, il y a eu une période de grandes demandes de la part du MSSS envers les établissements, mais actuellement, le volume de directives a diminué.

Les préparatifs pour reprendre les visites des proches aidants dans les 11 CHSLD sur notre territoire sont finalisés. On compte une cinquantaine de proches aidants qui ont signifié leur intérêt. Afin d'assurer la sécurité de nos aînés, les proches aidants doivent avoir suivi une formation en ligne, entre autres sur le port de l'équipement de protection individuelle et doivent signer un formulaire de consentement du proche aidant. C'est débuté, les proches aidants ont commencé à aller voir leurs aînés. Tout s'actualise.

Nos ressources humaines sont présentes dans plusieurs ressources privées (RPA) pour aider, soit environ 400 personnes (infirmières, infirmières auxiliaires, préposés, etc.) en support à ces ressources privées ce qui met une pression additionnelle sur les ressources humaines. Des employés de notre CISSS ont également été déployés pour offrir les soins et services au site non traditionnel (SNT) (Hôtel Plaza de Valleyfield) où trois étages ont été convertis en milieu de soins pour les usagers COVID positifs confirmés ayant des symptômes légers à modérés provenant des RPA ou CHSLD privés de l'ensemble de notre territoire.

À l'Hôpital du Suroît, en milieu hospitalier, une unité chaude (usagers COVID positifs) avec une capacité de 21 personnes a été aménagée. Ce matin, il y avait 19 sur 21 lits d'occupés à cette unité. Lorsque nous serons rendus à 21 patients, nous mettrons en application le processus provincial et les patients seront réorientés vers un autre établissement.

Depuis quelques semaines, il y a eu beaucoup de questions dans les médias concernant les équipements de protection. Nous n'avons pas manqué d'équipements de protection jusqu'à maintenant, mais nous maintenons une gestion serrée des stocks. Nous sommes en mesure d'assurer la protection de la clientèle, du personnel et des médecins.

En ce contexte de pandémie, la routine de la clientèle en DI-TSA (déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme) a été grandement bouleversée. Dans ce cadre, plus de 15 000 appels ont été faits auprès de cette clientèle pour s'assurer que tout allait bien. Une gamme de services a été adaptée pour une partie de cette clientèle vulnérable. Contrairement au CHSLD, en RAC (ressources à assistance continue), RI (ressources intermédiaires) et RTF (ressources de type familial), nous avons eu quelques cas, environ 1% et la plupart de ces cas sont pris en charge par les équipes dédiées en place. Dans ces ressources tout se déroule bien actuellement.

La semaine passée, notre CISSS a été interpellé pour une entrevue à la radio dont le sujet portait sur le fait que nous n'avons toujours pas de cas de COVID-19 dans nos 11 CHSLD. On nous demandait si nous avons fait les choses différemment pour ne pas avoir de cas jusqu'à présent dans les CHSLD de notre territoire. On peut affirmer que l'équipe dédiée dans chacun des 11 CHSLD travaille avec rigueur et vigilance, en collaboration avec les équipes de microbiologie et de prévention des infections pour s'assurer que les équipements de protection sont appropriés et bien portés. D'ailleurs, le président du conseil d'administration a transmis une lettre de remerciements aux équipes.

Les membres remercient le président-directeur général pour cet état de situation.

6. Approbation des procès-verbaux des dernières séances du conseil d'administration

6.1 Procès-verbal de la 27^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 25 mars 2020

Résolution CA20200513-02

Sur proposition dûment faite et appuyée, IL EST RÉSOLU, à l'unanimité, que le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la 27^e séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 25 mars 2020, et ce, tel qu'il a été rédigé.

7. Affaires du jour

Il n'y a aucun point aux affaires du jour.

8. Rapports des comités du conseil d'administration

8.1 Comité des ressources humaines

8.1.1 Rapport du président / séance tenue le 2 avril 2020 – Pierre Gingras, président

Le président du comité des ressources humaines (CRH) résume les points ayant été traités à la séance du 2 avril 2020. Il indique qu'un état de situation sur la COVID-19 a été fait concernant les mesures prises en ressources humaines et que le rapport annuel 2019-2020 du CRH a été adopté.

8.1.2 Rapport annuel 2019-2020 du comité des ressources humaines

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité des ressources humaines pour l'exercice 2019-2020.

8.2 Comité de vigilance et de la qualité

8.2.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité de vigilance et de la qualité

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vigilance et de la qualité pour l'exercice 2019-2020.

8.3 Comité immobilisation et environnement

8.3.1 Rapport du président / séance tenue le 5 mai 2020 – Jean-Claude Lecompte, président

Le président du comité immobilisation et environnement (CIE) résume les points ayant été traités à la séance du 5 mai 2020. Il indique qu'un retour plus en détail sera fait lors de la prochaine séance publique régulière du CA. Il mentionne que trois ententes locatives en contexte de réponse à la crise de la COVID-19 ont été faites.

8.3.2 Rapport annuel 2019-2020 du comité immobilisation et environnement

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité immobilisation et environnement pour l'exercice 2019-2020.

8.3.3 Révision de la politique de gestion des parcs de stationnement du CISSS de la Montérégie-Ouest

La politique du CISSS de la Montérégie-Ouest concernant la gestion des parcs de stationnement a été émise le 30 novembre 2016. Elle doit être révisée au moins une fois tous les quatre (4) ans selon la circulaire concernant l'exploitation des activités accessoires de type commercial du ministère.

De plus, le gouvernement actuel s'est engagé à réduire la tarification des visiteurs dans les établissements de santé. Une nouvelle tarification devra être appliquée au plus tard le 20 juin 2020 qui prévoit un tarif maximum de 10 \$ par jour et une période de gratuité de 2 heures. Un fait à noter est que la tarification actuelle du CISSS de la Montérégie-Ouest est déjà conforme à ces nouvelles dispositions, à l'exception des 2 heures de gratuité qui est actuellement à 30 minutes.

Après échange, les membres conviennent de la résolution suivante :

Résolution CA20200513-03

CONSIDÉRANT que la politique de gestion des parcs de stationnement doit être révisée tous les quatre (4) ans selon la circulaire concernant l'exploitation des activités accessoires de type commercial du ministère;

CONSIDÉRANT que cette même circulaire a été révisée le 28 octobre 2019;

CONSIDÉRANT l'engagement du gouvernement actuel à réduire la tarification des visiteurs dans les établissements de santé;

CONSIDÉRANT que la nouvelle tarification devra être appliquée au plus tard le 20 juin 2020;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration doit adopter toute révision de ladite politique;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées;

CONSIDÉRANT que le comité de direction a recommandé la révision de la politique de gestion des parcs de stationnement du CISSS de la Montérégie-Ouest lors de la réunion du comité de direction du 14 janvier 2020;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité immobilisation et environnement obtenue lors de la séance régulière tenue le 20 février 2020;

Sur proposition dûment faite et appuyée, **IL EST RÉSOLU**, à l'unanimité, que le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest adopte la révision de la politique de gestion des parcs de stationnement du CISSS de la Montérégie-Ouest applicable en date du 20 juin 2020.

8.4 Comité de vérification

8.4.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité de vérification

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de vérification pour l'exercice 2019-2020.

8.5 Comité ad hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

8.5.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité ad hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité ad hoc – Projet Hôpital Vaudreuil-Soulanges pour l'exercice 2019-2020.

8.6 Comité soins et services à la clientèle

8.6.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité soins et services à la clientèle

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité soins et services à la clientèle pour l'exercice 2019-2020.

Le président du comité soins et services à la clientèle indique qu'il a été nommé président en décembre dernier et tient à remercier la présidente sortante, madame Line Ampleman, qui a mené ce comité d'une main de maître.

8.7 Comité de révision

8.7.1 Rapport annuel 2019-2020 du comité de révision

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport annuel résumant les faits saillants des activités du comité de révision pour l'exercice 2019-2020.

9. Affaires nouvelles

Il n'y a pas d'affaires nouvelles.

10. Documents déposés pour information

Les documents suivants ont été soumis aux administrateurs à titre informatif :

- 10.1 Liste des engagements financiers supérieurs à 1 M\$ - Période du 14 janvier au 27 avril 2020
- 10.2 Reddition de comptes (P38) – Protocole de mise sous garde – Période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020
- 10.3 Correspondances transmises au président et aux membres du conseil d'administration pour la période du 19 mars au 6 mai 2020

11. Date de la prochaine séance publique régulière : Le lundi 15 juin 2020.

Le président du conseil d'administration (CA) rappelle la tenue de la prochaine séance publique régulière du CA, le lundi 15 juin 2020.

12. Clôture de la séance

En terminant, le président du CA invite les membres à aller sur l'intranet pour visualiser les différentes capsules préparées par l'équipe des communications, entre autres celles du président-directeur général. Il indique que les capsules permettent de garder une bonne communication au CISSS de la Montérégie-Ouest. Il souligne la présence des 17 membres à la séance de ce soir et les remercie pour leur participation.

Le président procède, sur proposition dûment faite et appuyée, à la levée de la séance publique régulière du CA à 19 h 7.

Claude Jolin
Président

Yves Masse
Secrétaire

Rédigé par : *France Montfils*
Conseillère cadre au bureau du président-directeur général
Volet conseil d'administration